

nez ? Les Vénitiens de leur côté ne font rien remarquer au-delà de ce qu'on en a dit. Leur Armée d'observation dans le *Veronois*, se forme ; & à quel Prince que passent les Etats dont on veut dépouiller la Reine de Hongrie , cette Armée restera vraisemblablement toujours une Armée d'observation.

IV. Les joyaux de la Maison de Medicis , qu'on nomme les joyaux du Grand Duché de *Toscane* , estimés vingt millions , & qui sont sous la garde de l'Electrice Doüairiere Palatine , nous donnent ce mois-ci matiere d'en parler. Le Grand Duc jugeant nécessaire de mettre ce trésor en sûreté à *Livourne* dans la conjoncture présente , l'a fait demander à cette Princesse par le Capitaine de ses Gardes , & par celui des Suisses qui sont à Florence. Mais elle leur a représenté qu'étant dépositaire des joyaux de l'Etat , il lui étoit impossible de s'en désaisir , & d'abord après elle dépêcha des Couriers à ce sujet aux Cours de France , d'Espagne & de Naples ; elle en envoya aussi un au Duc de Montemar. Depuis la demande des joyaux faite à l'Electrice Doüairiere Palatine , cette Princesse a écrit au Grand Duc , « que quoiqu'elle fut
» portée d'inclination à l'obliger , elle ne pou-
» voit point consentir au transport de ces
» joyaux , sans la participation du Roi de
» France & du Roi d'Espagne , auxquels , après la
» mort du précédent Grand Duc , elle en avoit
» envoyé un inventaire , signé de sa main , avec
» promesse de ne les remettre à qui que ce
» fût , sans que Leurs Majestés Très-Chrétienne
» & Catholique y donnassent leur consente-
» ment.

D'abord que l'Abbé Vernaccini , chargé des
affaires